

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE

COMMUNE DE LABEGUDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 06 SEPTEMBRE 2023

L'An deux mille vingt-trois, le mercredi 06 septembre à 18 heures et 30 minutes dans le lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de la Commune, s'est réuni en session ordinaire, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur PONTHER Jean-Yves, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la Convocation : 29 août 2023

Présents : Mmes BERNARD-MARTINEZ, BRUNEL Isabelle, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs DURAND Gérald, GOSSE Pascal, GROS Cyril, PONTHER Jean-Yves

Excusés et procurations : M. BESSON Jonathan à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril, M. VOLLE Jean-Luc à M. GOSSE Pascal

Secrétaire de Séance : M. DURAND Gérald

N° 35/2023

OBJET : LOCATION DES SALLES COMMUNALES POUR LA PRATIQUE D'UNE ACTIVITE SPORTIVE LE MATIN PAR UNE ASSOCIATION HORS LABEGUDE OU UNE AUTO-ENTREPRISE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal, qu'il souhaite fixer un tarif pour la location de la salle du Clos et de la salle des fêtes. La location est destinée uniquement à la pratique d'une activité sportive (cours de gym,...), les matins en semaine, du 01/09/2023 au 30/06/2024 par une association hors de Labégude et une auto-entreprise.

Il propose au conseil municipal, de fixer le prix de la location à :

- 7 € de l'heure pour la salle du Clos.
- 10 € de l'heure pour la salle des fêtes

Il demande, également, l'autorisation de signer les éventuelles conventions correspondantes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- autorise Monsieur le Maire à fixer le prix à 7 € de l'heure pour la location de la salle du Clos, à 10 € pour la salle des fêtes et à signer toute convention correspondantes.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme.
Le Maire.,

Jean-Yves PONTHER